

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE

mercredi 12 juin 2019

361 mots

-

Manche

éducation. Les enseignants du 1^{er} degré sont inquiets



Le temps des mutations se complique

D'ABORD ANNONCÉE pour la mi-juin, puis reportée au 20 et dernièrement au 27 juin, la commission administrative paritaire départementale (CAPD) est pourtant un moment attendu chez les enseignants du 1^{er} degré. C'est sur ces réunions à Saint-Lô que leurs représentants syndicaux comptent, en cette fin d'année scolaire, veiller sur les mouvements de personnels.

Chaque année, à la phase de mutations (changements d'école) organisée entre départements succèdent celles qui se préparent à l'échelle du département. Se succédaient, plus précisément. Comme l'explique Étienne Lerouxel, cosecrétaire départemental du SE-Unsa de la Manche, « il n'y a plus qu'une seule phase, pour fin juin. Si on est dans les délais, ça crée des tensions chez les enseignants qui auparavant été déjà informés à cette époque. Ils ne sont pas habitués à ça ».

667 enseignants

Pour les enseignants concernés, qui ont dû formuler des vœux, vœux qui dans certains cas tournent à l'obligation, « un couple peut se retrouver en difficultés à cause d'une affectation à Saint-Lô par exemple, alors qu'ils vivent à Cherbourg ». Cette année dans la Manche, ils sont 667 à avoir demandé à participer aux mouvements. Et il y a aussi des conséquences à attendre sur la rentrée prochaine. Étienne Lerouxel donne pour exemple : « Des nominations fin juin, ça impacte ne serait-ce que les commandes de fournitures scolaires... » Il précise également que le changement va s'opérer sur deux années : « Il y aura aussi des modifications de la réglementation en février prochain... »

La situation est d'autant plus préoccupante, relaie le SE-Unsa, que le nouveau dispositif de mutations passe par un nouveau système informatique qui provoque des retards. Dans un communiqué en date du 29 mai, le syndicat dénonçait : « [...] depuis des semaines le nouveau modèle, qui conjugue changement de règles avec changement de système informatique, menace de planter à chaque étape de son déploiement ». Ce qui provoque des retards dans le traitement des vœux de mutation, et risque d'engendrer plus d'erreurs dans leur traitement.

G. L.



Chaque année, les enseignants peuvent demander un changement d'école (photo d'illustration).